

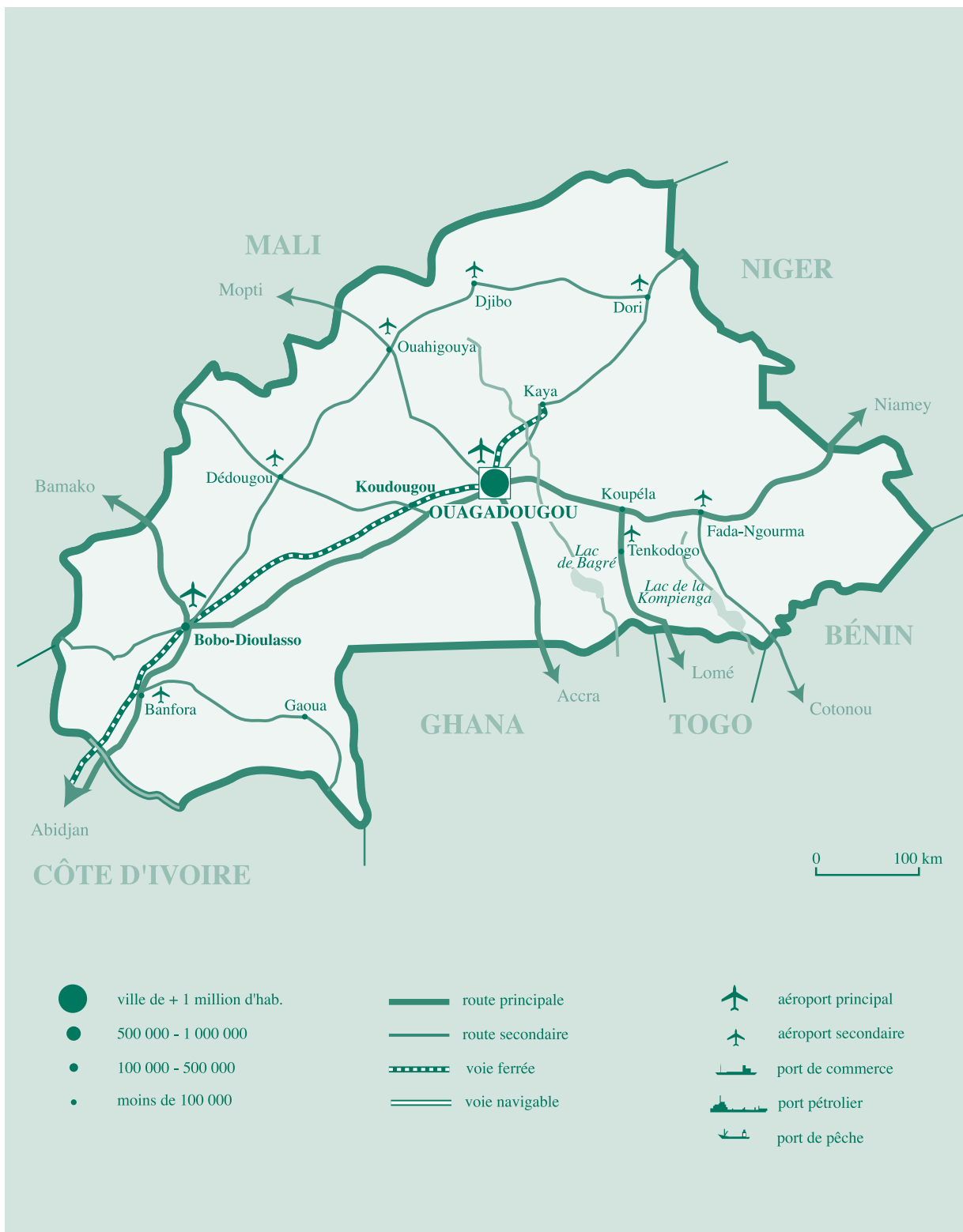
Burkina Faso



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 274
- Population en milliers (2006) : 13 634
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006) : 1 314
- Espérance de vie (2006) : 48.9
- Taux d'analphabétisme (2006) : 78.2

Burkina Faso



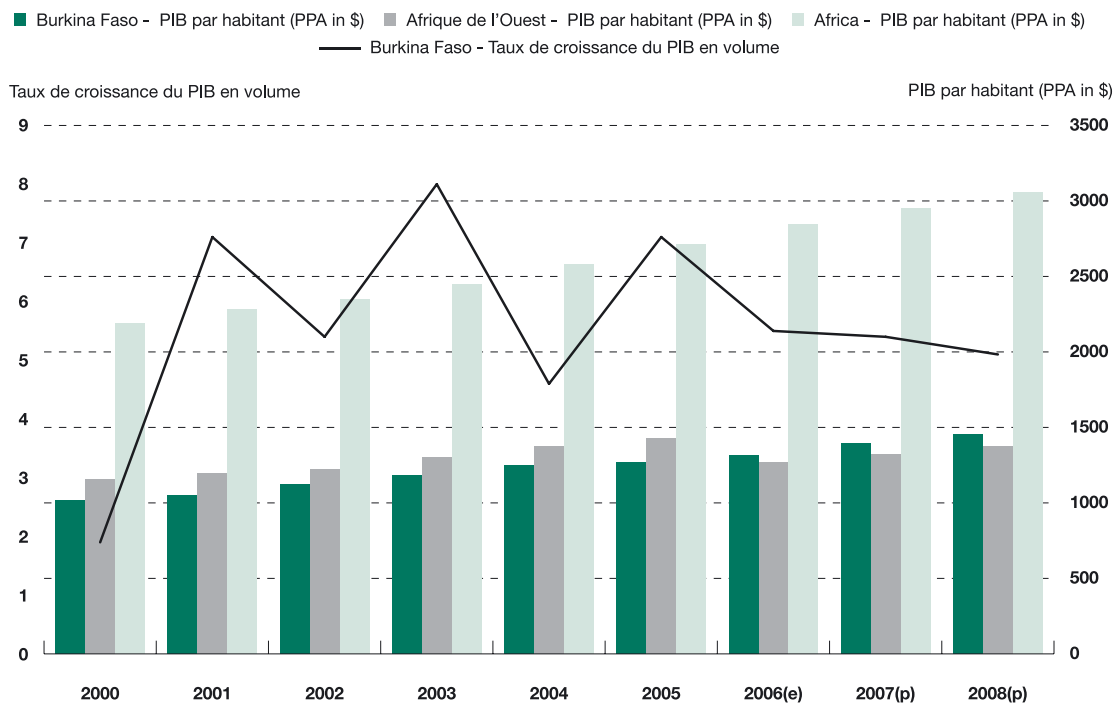
AVEC UN REVENU NATIONAL BRUT par habitant de 400 dollars en 2005 (données de la Banque mondiale), le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres au monde. Plus de 45 pour cent de la population vit sous le seuil d'un dollar par jour. Cependant, les perspectives de développement semblent bonnes sur la base des performances économiques récentes. Sur la période 1996-2005, le taux de croissance du PIB a été de 4.6 pour cent en moyenne annuelle. Le taux de croissance du PIB en 2006 était estimé à 5.5 pour cent, après avoir atteint 7 pour cent en 2005, avec une prévision de 5.4 pour cent pour 2007.

Le Burkina Faso est cependant une économie très vulnérable, largement exposée aux chocs externes et internes. En effet, la performance économique du pays

est très dépendante de celle de l'agriculture, fortement tributaire des aléas climatiques. Une faible pluviométrie, une invasion acridienne ou encore une inondation suffisent pour mettre en péril toute la récolte et plonger le pays dans une récession. La bonne performance économique des cinq dernières années résulte essentiellement des conditions climatiques favorables, qui ont permis des excédents céréaliers de plusieurs centaines de milliers de tonnes. Cette tendance semble se poursuivre, avec une production céréalière prévue en hausse de 6 pour cent pour la campagne 2006-07 par rapport à la moisson précédente, et en hausse de

Le coton conserve un rôle prépondérant dans l'économie, mais les récentes évolutions du secteur minier – liées en grande partie à la politique de libéralisation – sont prometteuses.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/002507027251>

18 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ainsi, un excédent céréalier net de plus d'un million de tonnes serait dégagé pour la campagne agricole 2006/07.

Le PNB du Burkina Faso devrait continuer de croître à un rythme soutenu, nonobstant de prévisibles chocs climatiques. En effet, la conjugaison d'une hausse de plus de 13 pour cent des prix du coton en 2006/07, des premières exportations d'or des nouvelles mines commerciales et la mise en œuvre de nouvelles réformes devrait contribuer à soutenir la croissance. Les actions sont réalisées autour des axes stratégiques suivants : amélioration de l'environnement juridique des affaires, poursuite du désengagement de l'État, renforcement des capacités des entreprises, développement des institutions d'appui au secteur privé, financement du secteur privé, développement des infrastructures, et développement du secteur minier.

Développements économiques récents

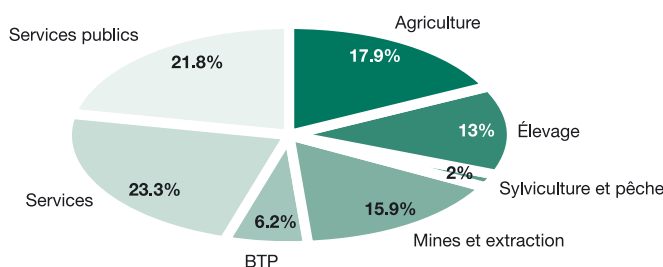
Le taux de croissance du PIB réel a atteint 5.5 pour cent en 2006 grâce à la bonne saison agricole. Pour 2007, les prévisions tablent sur une croissance de 5.4 pour cent. Cette bonne performance est principalement due à une augmentation de la production du coton et aux premières exportations des nouvelles mines d'or. Mais en raison de la détérioration des termes de l'échange, le déficit du compte courant passera alors de 10.4 pour cent du PIB en 2005 à 12.4 pour cent du PIB en 2006. Cependant,

à moyen terme on s'attend à ce que le déficit courant passe chute à 11.4 pour cent en 2008.

Le secteur primaire est la principale source de revenus et d'emploi pour la majorité de la population (80 pour cent). En 2006, il a représenté 37.2 pour cent du PIB. La performance de l'économie burkinabè est largement tributaire des récoltes. La campagne agricole 2006/07 a connu quatre principaux chocs qui ont entravé son bon déroulement : *i)* l'arrivée tardive des pluies, *ii)* des inondations et des attaques acridiennes de cultures dans certaines provinces, *iii)* la réduction des superficies prévues en emblavure, et *iv)* la baisse des rendements des cultures et la rupture de digues d'ouvrages hydrologiques. En dépit de cela, le secteur agricole a affiché en 2006 une croissance en volume de 6 pour cent.

La production céréalière brute pour la récolte 2006/07 s'élève à 3 858 713 tonnes, dont 3 669 048 tonnes de céréales (sorgho, mil, maïs), et de 189 176 tonnes de riz. Ces résultats, principalement dus à une bonne pluviométrie et à la continuation des programmes d'irrigation dans les villages, correspondent à une hausse d'environ 6 pour cent par rapport à l'année dernière et de 18 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La production des autres cultures vivrières, (igname, patate) a reculé de un pour cent par rapport à la campagne 2005/06 et augmenté de 13 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Par conséquent, les stocks disponibles à la fin du mois d'octobre 2006 sont estimés à 233 553 tonnes. Ils représentent une croissance d'environ 23 pour cent par rapport à la dernière campagne. La récolte de

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances.

<http://dx.doi.org/10.1787/784754608175>

céréales attendue devrait permettre de couvrir les besoins de consommation annuelle à hauteur de 284.9 kg par habitant. Mais malgré l'important excédent céréalier de plus d'un million de tonnes attendu, des zones à risque d'insécurité alimentaire subsistent. Ces zones ont accumulé les chocs qui ont entravé la campagne 2006/07. Six régions (Sahel, Centre-Nord, Nord, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, et Sud-Ouest) ont été touchées par des inondations. Les régions du Sahel et du Centre-Est ont subi des attaques de nuisibles et, en août-septembre, des épisodes et poches de sécheresse ont été constatés dans les provinces de l'Oudalan, du Soum et du Séno.

Les cultures de rente (coton, arachide, sésame, soja) ont connu une hausse de 2.26 pour cent par rapport à la campagne dernière et une érosion de 1.01 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La campagne cotonnière a atteint un niveau record, avec 730 000 tonnes en 2006. Mais les prix payés aux producteurs ont baissé, passant de 210 francs CFA par kg en 2004/05 à 175 francs CFA par kg en 2005/06. Et l'on anticipe une nouvelle baisse en 2006/07. Ces fluctuations ont fortement contribué à la chute des profits des producteurs, conduisant certains à abandonner la culture du coton, et à un accroissement de la pauvreté rurale. La mise en place des fonds de lissage par le gouvernement pour protéger les producteurs de la volatilité des prix mondiaux, et l'expansion des

investissements de la Société des fibres et textiles (Sofitex), dont le capital passera de 4.4 milliards de francs CFA à 38 milliards de francs CFA, permettront toutefois à la production cotonnière de continuer à croître.

La principale ressource minérale du Burkina Faso est l'or. La libéralisation de ce secteur en 1996 a attiré plusieurs investisseurs étrangers. L'extraction prévue pour 2008 serait de 9.4 tonnes, contre 7.4 tonnes en 2006 et une estimation de 8.7 tonnes en 2007. Plusieurs projets sont en cours. Mais le secteur rencontre des difficultés, car l'insécurité dans les mines artisanales conduira à terme à leur fermeture, avec de lourdes conséquences économiques et sociales car ces mines emploient quelques 200 000 personnes et sont la source de revenus de nombreux ménages.

La part du secteur secondaire (y compris les industries extractives) dans le PIB devrait se stabiliser aux alentours de 20 pour cent en 2006/07. La contribution totale du secteur secondaire dans la croissance devrait passer de 1.2 point en pourcentage du PIB en 2005 à 10.9 points en 2007. Cette performance s'explique par la forte impulsion des industries manufacturières.

Le secteur tertiaire a connu une croissance de 5.2 pour cent en 2005. Ce taux pourrait passer à 5.4 pour cent en 2006 et à 7.8 pour cent en 2007. Cette

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1998	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
Formation brute de capital	24.2	20.6	6.1	6.8	6.4
Publique	11.3	11.1	5.0	6.7	9.4
Privée	12.9	9.5	7.3	7.0	3.0
Consommation finale	91.1	94.1	5.3	4.5	5.4
Publique	22.3	21.5	8.2	3.7	3.7
Privée	68.9	72.5	4.5	4.7	5.8
Solde extérieur	-15.3	-14.6			
Exportations	12.8	9.7	9.7	12.1	8.4
Importations	-28.1	-24.3	8.4	5.5	6.8

Source : Données de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD); calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/623526314682>

croissance est attribuable aux services marchands (commerciaux) et non marchands (non commerciaux), dont la part dans le PIB devrait passer de 42.8 pour cent en 2005 à 43.6 en 2007. Dans le scénario d'une impulsion des secteurs des transports, du commerce et des télécommunications, la contribution du tertiaire à la croissance économique sera de 2.1 points en pourcentage du PIB en 2006 et de 3.1 points en 2007.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Dans cette union, la marge discrétionnaire des pays ne porte que sur leurs politiques budgétaires, avec des règles de convergence à respecter. Un des critères de convergence prévoit que la pression fiscale doit être supérieure ou égale à 17 pour cent du PIB. Cependant, en 2003, le Burkina Faso ne respectait pas ce critère. En effet, les recettes fiscales dépassaient à peine 11 pour cent du PIB, même si on note une certaine tendance à la hausse à partir de 2006. Cette faiblesse de la pression fiscale a empêché le Burkina Faso de respecter le premier critère de convergence, qui prévoit un solde budgétaire de base rapporté au PIB nul ou positif.

Le déficit budgétaire (dons inclus) est assez fluctuant. Il est passé de 2.9 pour cent en 1998 à 4.4 pour cent

en 2002. On s'attend à ce que le déficit budgétaire passe de 4.9 pour cent du PIB en 2005 à 3.3 pour cent en 2006. Cette amélioration relative serait due à une plus grande assistance extérieure sous forme de dons. En effet, le ratio dons sur PIB est assez instable sur la période, mais on constate une baisse importante depuis 2002.

Aux yeux du FMI, les politiques fiscales en 2006 mettent en exergue un juste équilibre entre la mise en vigueur des dépenses sociales prioritaires et la soutenabilité de la dette: elles puisent dans les ressources libérées par l'Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette (MDRI) les prêts concessionnels ainsi que l'appui budgétaire des donateurs. Selon le FMI, le solde primaire est passé d'un déficit de 4.9 pour cent du PIB en 2005 à un déficit de 2.8 pour cent en 2006, reflétant ainsi l'annulation de la dette. En l'absence de l'initiative, le déficit serait passé à 5.2 pour cent du PIB.

Néanmoins, le FMI a souligné que l'amélioration des indicateurs de la dette ne devrait pas inciter le gouvernement à une course aux emprunts, et il a recommandé de capitaliser plutôt sur les gains réalisés via l'initiative MDRI en adoptant une politique budgétaire prudente, en améliorant la mobilisation des ressources, en accentuant les efforts pour contenir le risque des dons internationaux et en n'empruntant que sous des termes concessionnels. Autant de préalables pour l'accomplissement des objectifs du Millénaire et la réduction de la pauvreté.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Recettes totales (avec dons)^a	18.3	17.5	17.1	16.8	19.8	16.9	17.2
Recettes fiscales	11.1	10.9	11.8	11.1	11.2	11.2	11.3
Dons	6.3	5.4	4.3	4.8	7.8	4.9	5.0
Dépenses totales (et prêts)^a	21.2	20.4	21.4	21.7	23.1	22.6	23.1
Dépenses courantes	9.5	10.4	10.5	11.2	11.8	11.6	11.5
<i>Sans les intérêts</i>	8.8	9.7	9.8	10.6	11.3	11.1	11.0
Salaires	4.4	4.5	4.4	4.8	4.8	4.8	4.7
Paievements des intérêts	0.8	0.7	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4
Dépenses en capital	11.7	9.0	11.1	10.9	11.1	11.1	11.7
Solde primaire	-2.1	-2.2	-3.6	-4.3	-2.8	-5.3	-5.5
Solde global	-2.9	-2.9	-4.3	-4.9	-3.3	-5.7	-6.0

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/102716756586>

Pour l'année 2006, la réforme fiscale doit mettre l'accent sur les procédures de remboursements de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'amélioration de l'administration douanière et l'approbation du nouveau code de l'investissement. De plus, le gouvernement devait maintenir la taxe sur les produits pétroliers. Néanmoins, le gouvernement a augmenté ses subventions à la société nationale d'électricité (Sonabel) de 18 milliards de Francs CFA (0.6 pour cent du PIB) en 2006 afin d'éviter une augmentation drastique des prix de l'électricité, de l'ordre de 30 pour cent. Les subventions seront supprimées d'ici 2009 (exception faite des ménages à faible revenu) lorsque le pays sera connecté au réseau électrique de la Côte d'Ivoire.

Malgré les performances macro-économiques, le FMI a noté un ralentissement des programmes de privatisation.

Au niveau de la mise en place de sa politique, le ministère des Finances et du Budget s'oriente vers la recherche d'une croissance durable et la lutte contre la pauvreté, en s'appuyant sur: *i)* la libéralisation économique, *ii)* la bonne gouvernance économique, *iii)* la poursuite de l'assainissement des finances publiques et du secteur bancaire, *iv)* l'intensification de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures, et *v)* l'intégration régionale. La réalisation des politiques de lutte contre la pauvreté contenues dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) devra d'une part accroître l'offre des biens et des services essentiels et en faciliter l'accès; et, d'autre part, renforcer la capacité des populations à acquérir les biens et les services correspondants à leurs besoins de base.

Le ministère des Finances et du Budget entend maintenir les efforts de réformes afin de donner un coup d'accélérateur à la croissance tout en veillant à contenir le taux d'inflation annuel sous le plafond de 3 pour cent fixé par le cadre du programme de convergence au sein de l'UEMOA. En matière de politique budgétaire, l'objectif est de limiter le déficit global à 3.5 pour cent du PIB par une maîtrise accrue des dépenses courantes et une amélioration des recettes budgétaires. L'accent sera également mis sur une amélioration de la qualité

de l'investissement public pour en accroître l'efficacité. Le gouvernement souhaite aussi renforcer les réformes engagées ces dernières années sur la formulation du budget, le suivi de l'exécution budgétaire, le contrôle et les audits.

En matière de recettes, les autorités prévoient un système informatique de contrôle des revenus à l'instar du système informatique de contrôle des dépenses, afin d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer l'efficacité de l'administration fiscale et douanière. Elles veulent améliorer le recouvrement des impôts directs et indirects ainsi que l'efficacité des services de recouvrement. Le programme de dépense reposera sur l'identification de mesures opérationnelles aptes à réduire les lenteurs constatées dans l'exécution des dépenses financées sur les ressources de l'initiative PPTE. Il s'agira également de mieux maîtriser les consommations publiques d'eau, d'électricité et de téléphone, ainsi que la masse salariale.

Concernant les fonds PPTE, l'élaboration d'un manuel de procédures permettra d'encadrer avec plus d'efficacité l'exécution des programmes prioritaires qu'ils financent. Les autorisations d'utilisation de ces fonds seront désormais soumises, avec tout le détail des opérations, à l'approbation de l'Assemblée nationale, lors du projet de loi de finances.

La politique monétaire

La politique monétaire du Burkina Faso est déterminée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont la priorité est le contrôle et le maintien de l'inflation. La politique monétaire reste néanmoins influencée par la Banque centrale européenne puisque la monnaie de l'UEMOA (le franc CFA) est arrimée à l'euro. Il est alors évident que la politique monétaire du Burkina pilotée par la BCEAO dépend fortement de la politique conduite dans la zone euro. L'indice des prix à la consommation (IPC) a été plus ou moins contenu jusqu'en 2004. Cependant l'indice connaît une hausse en 2005 pour se situer à 6.4 pour cent, ce qui constitue un niveau record depuis 1998. Cette hausse de l'IPC s'explique par l'évolution du prix des hydrocarbures, qui a de fortes incidences sur les

conditions de vie des ménages. On note un recul sensible de l'inflation en 2006 avec un taux de 2.4 pour cent. Cette baisse s'explique en partie par la stabilisation du cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Selon les projections, la baisse devrait se poursuivre en 2007 pour se situer à environ 2.7 pour cent du PIB.

Position extérieure

Le déficit du compte courant du Burkina Faso devrait rester important en 2006 et pendant les deux

prochaines années. Cette tendance, selon les projections, se maintiendra en 2007 et 2008. Le pays a une balance commerciale structurellement déficitaire. Toutefois, ce déficit est assez maîtrisé sur ces dernières années. En effet, le déficit commercial rapporté au PIB est passé de 11.1 pour cent en 1998 à 9.7 pour cent en 2006. Cette amélioration devrait se poursuivre, et le déficit commercial se stabiliser au voisinage de 8.6 pour cent en 2007 et 2008. Ces résultats positifs tiennent à une augmentation des exportations de coton et d'or. Les importations devraient toutefois également

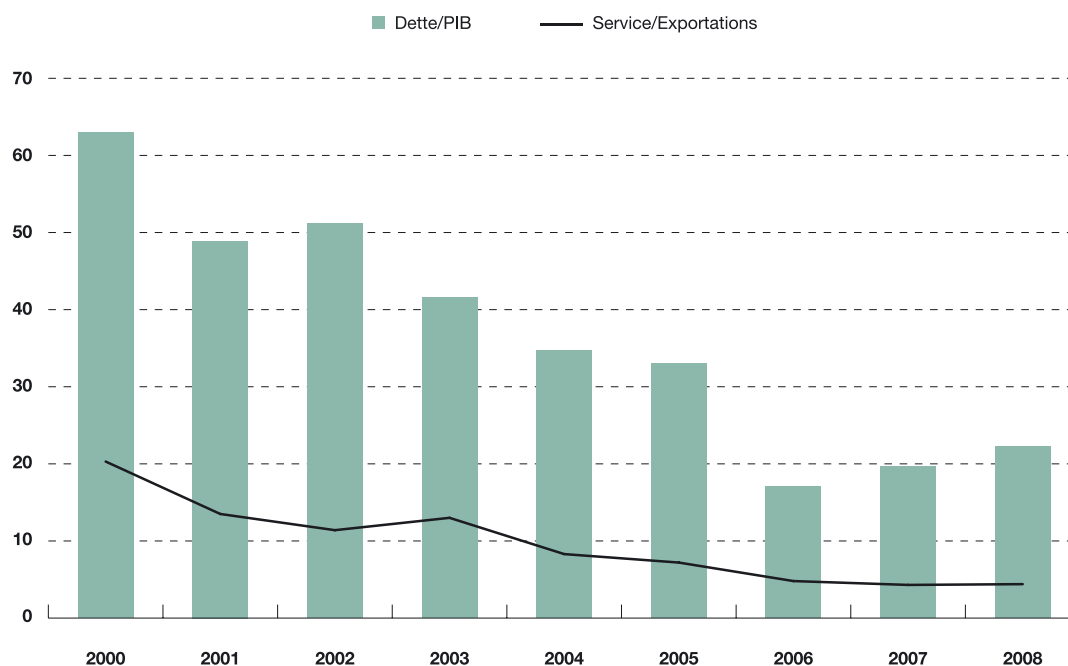
Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	-11.1	-8.4	-7.6	-9.4	-9.7	-8.6	-8.6
Exportations de biens (f.o.b.)	11.5	7.6	9.4	8.3	8.6	9.0	9.3
Importations de biens (f.o.b.)	22.6	16.0	17.0	17.6	18.3	17.6	17.9
Services	-4.4	-4.4	-4.5	-4.1	-5.4	-5.4	-5.6
Revenus des facteurs	-0.4	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.3	-0.3
Transferts courants	6.7	4.9	3.7	3.7	3.4	2.9	2.9
Soldes des comptes courants	-9.2	-8.5	-8.9	-10.4	-12.4	-11.4	-11.6

Source : Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/181850237706>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/303780743632>

augmenter, sous la forte influence de la hausse des prix des produits pétroliers, d'une dégradation tendancielle des termes de l'échange, et de la vivacité de l'économie burkinabè.

Le déficit de la balance des services rapporté au PIB est passé au dessus de 5 pour cent depuis 2006 alors qu'il n'avait pas dépassé 4.5 pour cent depuis 1998. Ces résultats traduisent une assez forte dépendance à l'aide extérieure. Une analyse de l'évolution du ratio des transferts courants sur le PIB indique une baisse sur la période, ce ratio passant de 6.7 pour cent en 1998 à 3.4 pour cent en 2006. Cette baisse devrait se poursuivre en 2007 et 2008 pour se contracter à 2.9 pour cent. Ces résultats peuvent s'expliquer par une conjoncture défavorable au niveau régional, et notamment par la crise en Côte d'Ivoire, qui a contribué à réduire fortement le volume des transferts en direction du Burkina Faso.

La dette publique du Burkina Faso s'est stabilisée à 34.8 pour cent du PIB en 2005 grâce à l'annulation des dettes consenties dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE). Le compte revenu bénéficiera toujours des différents programmes de remise de dette sous l'initiative PPTE et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IAMD). En janvier 2006, le Burkina Faso a bénéficié d'une réduction de sa dette d'un montant de 89 millions de dollars. Par la suite, en mars et avril 2006, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont annulé respectivement 861 millions et 340 millions de dollars de la dette publique. Le gouvernement a pris l'engagement d'allouer les montants générés par l'annulation de la dette à la réduction de la pauvreté et aux dépenses des secteurs sociaux prioritaires.

Questions structurelles

Développements récents

Les différentes réformes structurelles entreprises et l'augmentation des investissements dans certains secteurs ont pour objectif de maintenir une croissance soutenue. De plus, le mauvais classement du pays dans l'indice *Doing Business* de la Banque mondiale, 163ème en

2006, incite à entreprendre des réformes dans le but d'améliorer l'environnement des affaires et surtout de promouvoir le secteur privé.

Dans le secteur cotonnier, le gouvernement a mis en place un programme pour protéger les producteurs de la volatilité des cours mondiaux des dernières années. Ce programme prévoit des fonds spéciaux de réserves pour protéger les producteurs des fluctuations des cours. Pour la saison agricole 2007/08, le prix payé aux producteurs dépendra de l'historique et des prix anticipés des cours mondiaux. En cas de fluctuations, des fonds de lissage seront utilisés pour les ajustements. Ce système de péréquation permettra de protéger les revenus des producteurs et de réduire la pauvreté rurale dans les prochaines années. En effet, le mécanisme de fixation des prix n'est pas encore déterminé, et le Fonds monétaire international a conseillé au gouvernement de n'utiliser ce système de péréquation que dans des circonstances exceptionnelles. L'Union européenne et l'Agence française de développement ont exprimé leur intérêt pour le programme.

En novembre 2006, les principaux actionnaires de la Société des fibres et textiles (Sofitex), dont l'État (35 pour cent) et le groupe français Dagrès (34 pour cent), ont consenti à une augmentation du capital de la société, qui doit passer de 4.4 milliards de francs CFA à 38 milliards de francs CFA. Cette recapitalisation laisse présager des jours meilleurs pour le secteur cotonnier.

La libéralisation du secteur minier en 1999 a permis d'attirer de nombreuses compagnies étrangères. Orezone Resources (propriétaire de la mine d'Essakan) a mis en place le plus important projet du secteur de l'or. Les gîtes aurifères mesurés et signalés représentent 1.9 million d'onces d'or, alors que les ressources présumées de la région de Dori, dans le nord-est du pays, atteignent 1.5 million d'onces. Au total, le projet devrait revenir à 321 millions de dollars, compte tenu d'un rendement annuel de forage de 311 000 onces d'or par an durant huit ans.

Goldrush a annoncé l'exploitation d'un permis de forages à Falagountou, acquis en août 2006. Enfin, en novembre 2006, cinq grands projets miniers sont montés

en régime : *i) Riverstone Resources* complète son exploitation sur le projet de Tao et les travaux continueront durant l'année 2007; *ii) Goldcrest Resources* débute l'exploitation des mines de Kampti et Gaoua, situées au sud-ouest du pays, où les extractions pourraient représenter des millions d'onces; la compagnie planifie aussi d'exploiter les mines de Malba et Souhouera; elle a de plus acheté la mine de Danyoro, présumée receler d'importantes quantités d'or; *iii) Etruscan Resources* découvre une mine d'or à Youga, près de la frontière du Ghana, dont l'extraction devrait atteindre 86 000 onces d'or annuellement durant six ans et demi; la compagnie prévoit plus de 44 millions de dollars d'investissements dans la seconde moitié de 2007; *iv)* la société canadienne *High River Gold* accroît ses fonds de financement pour le projet Bissa, chiffré à 12 millions de dollars, dont elle anticipe une extraction de 1.3 million d'onces d'or; la production devrait commencer au cours du premier semestre 2007, avec une production annuelle initiale de 100 000 onces pour atteindre 140 000 onces; *v) Goldbelt* complète son étude de préféabilité de son projet de Belahouro, à 220 km au nord-est de Ouagadougou; ce projet inclut les sites de Inata, Souma et Fete Kole. La mine d'Inata pourrait produire 100 000 onces d'or annuellement durant les cinq premières années, et jusqu'à 140 000 onces lorsque les travaux d'exploitation seront complétés.

Pour 2007, les exportations d'or produit par les mines commerciales connaîtront une croissance importante. Elles sont estimées à 8.7 tonnes en 2007 et à 9.4 tonnes en 2008.

En septembre 2006, le ministre des Transports a annoncé les plans de construction d'un nouvel aéroport à Donsin, situé à 35 km au nord-est de la capitale Ouagadougou. Le projet coûtera 235 milliards de francs CFA, et la première phase du projet, d'un coût de 115 milliards de francs CFA, débutera en 2007. Le nouvel aéroport permettra d'accueillir plus de 1.5 million de passagers par an, à comparer aux 250 000 passagers de l'aéroport actuel.

Le secteur bancaire au Burkina Faso est composé de banques commerciales et d'institutions de micro-finance. Il comportait 11 banques en activité au 31 décembre 2005, auxquelles s'ajoutaient 5 établissements

financiers (sans changement par rapport à 2004). En 2006, trois nouveaux établissements (la Banque régionale de solidarité-Burkina, la Banque de l'Habitat du Burkina Faso - BHBF - et la Banque Atlantique Burkina), agréés en fin d'année 2005, vont développer leurs activités.

Quant aux institutions de micro-finance, elles se sont développées rapidement ces dernières années. La micro-finance joue un rôle important au Burkina Faso. Selon la BCEAO, au 31 décembre 2005 près de 600 000 personnes bénéficiaient des services des principaux réseaux. Les dépôts, en progression de 22 pour cent par rapport à fin 2004, étaient évalués à 34 milliards de francs CFA, et les crédits (+19 pour cent) à 31.5 milliards de francs CFA. Depuis le démarrage de ses activités au début des années 1990, ce secteur a évolué vers une plus grande professionnalisation. Le taux de dégradation moyen du portefeuille des systèmes financiers décentralisés établis au Burkina Faso s'est amélioré au cours des cinq dernières années, s'établissant à 5 pour cent en 2005 contre 12.5 pour cent en 1999. L'année 2006 a été marquée par le développement de l'activité de la Banque régionale de solidarité-Burkina, créée fin 2005, avec pour objet de financer des projets individuels et des micro-entreprises.

Le gouvernement vise à renforcer la supervision du secteur financier en coopération avec les autorités monétaires, et un plan stratégique global en vue d'une meilleure organisation de la micro-finance est prévu. Toujours dans le domaine financier, la fiscalité de l'épargne sera réexaminée pour l'adapter au contexte sous-régional et favoriser sa mobilisation pour le financement des PME/PMI.

Depuis 2004 le processus de privatisation manifeste une lenteur notable en raison des délais administratifs, de l'opposition des syndicats et, surtout, de la faible capacité du gouvernement à mettre en place les réformes.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le Burkina Faso est un pays avec une faible offre en eaux renouvelables, seulement 906 m³ par habitant par an dans la période 2003-2007.

En mars 2003, le gouvernement a adopté un plan d'action des secteurs de l'eau potable et de l'assainissement, qui définit de nouvelles approches pour l'eau et établit une distinction entre centres urbains, zones semi urbaines et zones rurales. Les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement rencontrent plusieurs contraintes de fonctionnement et d'infrastructures. La principale priorité du gouvernement burkinabé est la poursuite des objectifs du Millénaire pour réduire le nombre des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. Plusieurs actions stratégiques ont donc été mises en place. Il s'agit de *i)* développer des politiques d'assainissement, surtout en milieux semi urbain et rural; *ii)* développer une capacité de gouvernance aux niveaux décentralisés, et enfin *iii)* mettre en place une bonne coordination dans les deux secteurs.

Les relations entre le secteur de l'eau et la stratégie de réduction de la pauvreté restent faibles. Les fonds sont limités et le système d'assainissement n'est pas inclus dans le programme. Pourtant, en mai 2005, une feuille de route pour les objectifs du Millénaire dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement avait été adoptée pour 2007-2009. Dans le but de rendre plus efficaces les stratégies nationales, on arrête les mesures suivantes : *i)* amélioration de la coordination dans le secteur, *ii)* accroissement de la transparence et des flux financiers, et enfin *iii)* un alignement des objectifs du budget et de ceux du secteur.

Au Burkina Faso, la Direction de gestion des ressources en eaux (DGRE) et l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) se partagent la responsabilité des infrastructures et des projets d'eau et d'assainissement. Dans les zones urbaines, l'ONEA met en place un ensemble de stratégies pour la gestion de l'eau alors qu'en zones rurales, la Charte générale des collectivités territoriales (CGCT) assigne aux communautés locales la responsabilité de la gestion de l'eau et de l'assainissement jusqu'en 2009. Étant donné la faible décentralisation au Burkina Faso et le manque de mécanismes techniques et législatifs de transferts de responsabilités, la mise en place de cette politique n'est pas claire. Le plan d'essai est encore en gestation et définit des cibles ambitieuses aussi bien pour les zones urbaines que rurales. Seules les deux principales

villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) ont adopté des plans d'assainissement.

L'ONEA compte plus de 60 000 abonnés. Depuis février 2003 l'office a procédé à l'augmentation de ses tarifs. Les ménages paient le mètre cube d'eau à 188 francs CFA au lieu de 180 francs, pour un niveau de consommation compris entre 0 et 6 m³. Ces tarifs sont progressifs selon le niveau de consommation.

Au cours de la dernière décennie le Burkina Faso a connu des performances contrastées concernant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les milieux urbain et rural. Les taux de couverture sont insuffisants malgré les efforts consentis depuis plusieurs années. En effet, en milieu urbain, la proportion de la population ayant accès à l'eau courante est passée de 66.3 pour cent en 1993/94 à 88.5 pour cent en 2003. Cependant, en milieu rural, ce taux a chuté de 4.8 pour cent à 4 pour cent au cours de la même période. De même, la population rurale ayant un accès à une eau de puits a chuté : elle est estimée à 78.4 pour cent en 2003, contre 90 pour cent en 1993 et 92 pour cent en 1999.

En 2003, 67.3 pour cent des ménages en milieu urbain résidaient à 15 minutes ou moins du point d'eau le plus utilisé, tandis que cette proportion tombe à 49 pour cent en milieu rural.

A noter cependant l'évolution notable enregistrée entre 1992/93 et 2003 (de 43 pour cent à 49 pour cent), de même l'augmentation de la population utilisant l'eau de surface (marigots, rivières) comme source d'eau domestique, qui est passée de 4.8 pour cent à 17.4 pour cent de 1993 à 2003.

On constate également des améliorations au niveau de l'assainissement. La proportion de ménages ayant accès à une toilette avec chasse d'eau est passée de 4.7 pour cent à 9.9 pour cent entre 1992/93 et 2003 en milieu urbain. Une forte proportion de la population urbaine (83.3 pour cent) continue cependant d'utiliser des latrines. En milieu rural, l'usage des toilettes avec chasse d'eau est pratiquement inexistant, 0.4 pour cent en 2003. L'utilisation des latrines est restée constante (14 pour cent), et une proportion importante de la

population n'a donc toujours pas accès à des toilettes de quelque nature que ce soit. Cette situation contribue à augmenter la prolifération de maladies infectieuses et à aggraver le statut de pauvreté de la population. Elle augmente aussi les risques de mortalité et de morbidité.

En 2005, 8.03 millions (62.5 pour cent) de la population burkinabè avait accès à l'eau potable et seulement 1.4 million (11 pour cent) à l'assainissement. Avec les différents investissements consentis dans ce secteur par l'ONEA, l'objectif du Millénaire de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau potable pourrait être atteint pour les populations urbaines, 5.83 millions de personnes devraient ainsi avoir accès à l'eau potable, et 7.88 millions à l'assainissement. La situation dans les zones rurales est par contre alarmante. Les évolutions notables en termes d'accès aux toilettes enregistrées en milieu urbain ne sont pas constatées dans les campagnes. Si des mesures correctives ne sont pas rapidement mises en place, les écarts vont se maintenir ou s'accroître.

Les coûts estimés pour accomplir l'objectif du Millénaire sont de 116.25 millions de dollars par an pour les neuf prochaines années, dont 88 millions de dollars par an pour le secteur de l'eau et 28.25 millions de dollars par an pour l'assainissement.

La part du budget consacré au secteur est très faible. Les investissements publics totaux sont estimés à 17.76 millions de dollars par an, 13.3 millions de dollars par an pour le secteur de l'eau et 3.96 millions de dollars par an pour le secteur de l'assainissement.

En zones urbaines, l'ONEA a investi environ 30 millions de dollars par an sur les neuf dernières années, mais 70 pour cent de cet investissement est alloué au projet Ziga, un projet de barrage de 200 millions de m³ géré par l'ONEA et destiné en priorité à améliorer l'accès des habitants de Ouagadougou à un service adéquat et fiable d'alimentation en eau potable. Des fonds additionnels restent nécessaires pour les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement, de même que pour d'urgentes améliorations du système d'assainissement et de gestion des eaux usées.

Les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement nécessitent par ailleurs un programme de gestion-évaluation. La feuille de route des objectifs du millénaire le préconise. En février 2006, avec l'appui technique et financier de partenaires étrangers (IDA, AFD, EU, coopération suisse et danoise, institutions financières arabes), la Banque africaine de développement a financé un inventaire complet des infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans les zones semi urbaines et rurales. Cet inventaire devait permettre de mettre en place un programme national pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement valable jusqu'en 2015. En définitive, le grand défi auquel fait face le gouvernement dans ces secteurs est d'améliorer sa capacité à mettre en application les différentes stratégies nationales.

Contexte politique et développement des ressources humaines

L'actuel président du Burkina Faso est au pouvoir depuis 1987. En 2005, il a été réélu avec 80.3 pour cent des voix au premier tour. En février 2006, le Premier ministre, en poste depuis 2000, a été reconduit. Malgré la stabilité sociale que connaît le Burkina Faso, une crise sociale, politique et militaire inquiétante a secoué le pays à la fin de 2006. L'altercation a opposé les militaires aux policiers et s'est soldée par la mort de cinq personnes et la destruction de nombreux biens publics (logistique et bâtiments). Ces incidents ont provoqué l'annulation des sommets de l'UEMOA et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) prévus les 22 et 23 décembre 2006 à Ouagadougou. En janvier 2007, le sommet de la Cedeao a désigné le président du BurkinaFaso comme président de l'organisation.

Le pays a réalisé des progrès dans la lutte contre la pauvreté. L'incidence de la pauvreté est passée de 46.5 pour cent en 2003 à 43.7 pour cent en 2005, et l'on espère qu'elle reculera à 43.3 pour cent en 2007 grâce à la croissance économique. De même, l'indice de la pauvreté rurale devrait passer de 50.4 pour cent en 2003 à 48.1 pour cent en 2007, et l'indice de la pauvreté urbaine reculer de 21.5 pour cent en 2003 à

16.6 pour cent en 2007. Dans le but d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté, une stratégie a été mise en place depuis 2000. Les pouvoirs publics développent ainsi plusieurs initiatives en faveur du développement, afin de : *i*) réduire la pauvreté et la vulnérabilité des populations, ainsi que les disparités, *ii*) mettre en place des politiques macro-économiques en vue d'une croissance meilleure et soutenable, *iii*) accélérer le processus de décentralisation et les efforts de modernisation de l'administration et *iv*) engager le pays dans un processus d'intégration régionale et de globalisation.

En novembre 2002, le gouvernement a adopté une politique dans le but d'améliorer le climat des affaires. Un plan d'action sera ensuite instauré en 2004 et deux mesures importantes instaurées : un renforcement du dialogue entre le gouvernement et le secteur privé, et un renforcement des instruments de promotion du secteur privé. Le gouvernement et les acteurs du secteur privé ont évoqué leurs problèmes lors d'une rencontre en juin 2004 et proposé des solutions potentielles. Le gouvernement s'est alors engagé à établir un climat propice aux affaires. Un ensemble de projets et de programmes sont en cours: *i*) une structure d'arbitrage, *ii*) un Centre de formalités des entreprises, *iii*) un Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise, *iv*) un programme de renforcement des capacités des entreprises au Burkina Faso, *v*) des projets d'infrastructures : gare routière de Bobo ; extension de la gare routière de Ouaga, réhabilitation des abattoirs frigorifiques de Ouaga et de Bobo, réhabilitation des zones industrielles de Ouaga et de Bobo; *vi*) une simplification des formalités relatives à l'investissement par la création de guichets uniques et l'instauration d'un cadre attrayant pour l'exercice des affaires, *vii*) un dispositif fiscal allégé et une adhésion aux réformes sous-régionales relatives au droit des affaires, à l'organisation des marchés financiers et des assurances, au système comptable harmonisé.

Le Burkina Faso connaît les taux d'analphabétisme les plus élevés au monde: 87.2 pour cent de la population en 2003, plus que le double de la moyenne en Afrique subsaharienne. Bien que des mesures soient prises pour améliorer les indicateurs de l'éducation de base, les

résultats demeurent faibles. Entre 1996 et 2003, le taux net de scolarisation est passé de 32.6 pour cent à 39.9 pour cent. Cependant des disparités importantes persistent entre les garçons et les filles (44.6 pour cent et 35 pour cent respectivement en 2003) d'une part, et entre les milieux rural et urbain d'autre part. L'évolution est constante depuis 1996, mais les écarts entre garçons et filles d'une part, et entre milieux rural et urbain d'autre part restent très importants.

Un ensemble de mesures, incluant l'initiative des écoles *Bright* dans le cadre des activités du Compte du défi du Millénaire (MCA, *Millennium Challenge Account*) et le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), visent à corriger aussi bien les inégalités entre la ville et la campagne que celles entre garçons et filles. L'initiative des écoles *Bright* coûte environ 6 milliards de francs CFA, et elle est financée par le MCA à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Elle est exécutée par le consortium *Bright* d'ONG nationales et internationales. Le PDDEB sert de cadre de référence à l'intervention de tous les acteurs du système éducatif de base pour la période 2000-2009. Ses objectifs généraux sont au nombre de quatre : *i*) accroître l'offre d'éducation de base et réduire les disparités entre genres, entre régions géographiques et entre les situations socio-économiques des élèves; *ii*) améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base, et développer la cohérence et l'intégration entre différents niveaux et modalités d'éducation; *iii*) promouvoir l'alphabétisation ainsi que de nouvelles formules d'éducation alternatives; *iv*) développer les capacités de pilotage, de gestion et d'évaluation des structures centrales et décentralisées en charge du secteur, ainsi que les capacités de coordination des interventions extérieures. Le coût global du plan est estimé à 235 milliards de francs CFA.

Toujours dans le secteur de l'éducation, selon le rapport 2006 du Pnud sur le développement humain, les taux nets de scolarisation au primaire sont passés de 26 pour cent en 1990/91 à 36 pour cent en 2002/03. Le taux net de scolarisation au secondaire est resté à 9 pour cent en 2002/03. Les bailleurs de fonds étrangers ont par conséquent mis en place un plan stratégique

pour le secteur éducatif dans le but de porter d'ici 2010 les taux de scolarisation à 70 pour cent dans le primaire et 25 pour cent dans le secondaire. Entre 1998/99 et 2002/03, la part des dépenses budgétaires consacrées au secteur de l'éducation est passée de 10 à 14 pour cent. En juillet 2005, un fonds du Compte du défi du Millénaire de 12.9 millions de dollars a été investi pour promouvoir l'éducation des filles.

Une analyse rétrospective de la situation nutritionnelle au Burkina Faso a été réalisée du 11 au 22 septembre 2006 dans le cadre de la mission conjointe gouvernement/système des Nations unies (SNU) sur l'évaluation et la planification des interventions du SNU en matière de lutte contre la malnutrition. La situation de la mortalité est alarmante avec des taux de mortalité infantile et infanto-juvénile très élevés, respectivement de 81 pour 1000 et de 184 pour 1000 en 2003 (Enquête démographique de santé [EDS], 2003). En effet, près de 50 000 enfants de moins de 12 mois et plus de 110 000 enfants de moins de 5 ans décèdent chaque année, soit près de 50 pour cent de ces décès parmi les moins de 12 mois. La mortalité reste ainsi très élevée malgré une baisse depuis 1998.

On estime que 50 pour cent des décès chez les enfants de moins de 5 ans sont attribuables à la malnutrition. La malnutrition, y compris les carences en micronutriments, est très sévère, dépassant les seuils critiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ainsi, 19 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë (émaciation), soit plus de 450 000, 39 pour cent de malnutrition chronique (retard de croissance), soit près de 925 000, et 38 pour cent d'insuffisance pondérale, soit plus de 905 000. Finalement, 21 pour cent des femmes en âge de procréer sont malnutries, et 15 pour cent des nouveaux-nés présentent un déficit pondéral à la naissance.

L'analyse complémentaire de la situation nutritionnelle au Burkina Faso révèle que des carences en vitamine A, fer et iode constituent un problème important de santé publique. L'anémie touche 91 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois, 68 pour cent des femmes enceintes et 54 pour cent des femmes en âge de procréer. Malgré la mise en place d'une politique

nationale d'iodation universelle du sel depuis 1996, et la vente obligatoire de sel iodé, seuls 48 pour cent des ménages ont accès à du sel adéquatement iodé. La carence en vitamine A est endémique dans certains districts, 13 pour cent des femmes enceintes souffrent de cécité crépusculaire, et la supplémentation reste faible (EDS, 2003).

La malnutrition apparaît très tôt chez les plus jeunes enfants, surtout ceux âgés de 6 à 23 mois. Fait troublant, on constate une dégradation progressive depuis 10 ans malgré une amélioration de certains indicateurs de santé et la baisse de la mortalité. Les raisons en sont une alimentation inadéquate (en termes de quantité et/ou qualité), et les récurrences de maladies. Ces facteurs sont eux-mêmes influencés par des facteurs sous-jacents tels que l'insécurité alimentaire des ménages, les problèmes d'accès aux soins de santé, le manque d'hygiène et d'assainissement, le manque de soins apportés à la mère et à l'enfant, et des causes plus profondes telles que le manque d'éducation des mères, la pauvreté des ménages ou encore le statut de la femme.

Les maladies comme la malaria et la bilharziose restent des maladies endémiques. De plus, chaque année durant la saison de l'harmattan, de janvier à avril, l'épidémie de méningite sévit et tue entre 1000 et 1500 personnes. Les faiblesses et la mauvaise organisation du système sanitaire rendent difficile l'organisation effective de campagnes de vaccination/immunisation.

Le problème de la grippe aviaire se pose désormais avec une certaine acuité. En avril 2006, les autorités sanitaires révèlent qu'un foyer de grippe aviaire est détecté à Gampéla, localité située à 15 km de la capitale Ouagadougou. Des mesures publiques ont été prises dans le but d'informer et de protéger les populations. L'importation des volailles et des produits dérivés en provenance des pays incriminés a été interdite. Un arrêté interministériel impliquant un certain nombre de ministères pour que la lutte soit d'envergure nationale a été mis en place. Enfin, des mesures de sensibilisation des différents acteurs, notamment les aviculteurs, sont mises en place. En octobre 2006, un test rapide sur des poules s'avère positif au Secteur 30 de Ouagadougou

et conduit à mettre en œuvre les mesures de police zoosanitaire (abattage, désinfection, surveillance médicale du personnel et procédure d'indemnisation engagée).